

Indications sur les attentes Sujets d'essai

Les spécificités de l'épreuve du baccalauréat en série scientifique

Les élèves de série scientifique suivent durant leur année de terminale un enseignement en histoire-géographie de **deux heures par semaine**. Cet horaire ne permet pas l'acquisition de connaissances et de capacités aussi développées que dans les séries ES et L.

Par ailleurs, les candidats de série scientifique disposent de **trois heures** pour composer. Ils ne peuvent ainsi consacrer qu'**environ une heure et demie à une heure trois quarts à la composition, et une heure à une heure et quart à l'analyse de document(s) ou au croquis**.

L'évaluation à l'examen doit prendre en compte ces éléments et **les attentes** vis-à-vis des candidats doivent être **adaptées** aux spécificités de la série.

Les objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat en série S a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- mobiliser, au service d'une réflexion historique et géographique, les connaissances fondamentales pour la compréhension du monde et la formation civique et culturelle du citoyen ;
- exploiter, hiérarchiser et mettre en relation des informations ;
- analyser et interpréter des documents de sources et de natures diverses ;
- rédiger des réponses construites et argumentées, montrant une maîtrise correcte de la langue ;
- comprendre, interpréter et pratiquer différents langages graphiques.

BO n°43 du 21 novembre 2013 (extrait)

La notation

L'échelle des notes de 0 à 20 est utilisée dans toute sa plénitude au-delà des seuils usuels de 8, 10 et 12. Les bonnes copies font l'objet d'une notation élevée afin que chaque candidat tire l'avantage légitime qu'il peut escompter de sa prestation.

L'intitulé de l'épreuve précise qu'« à titre indicatif, la première partie peut compter pour 12 points et la deuxième pour 8 points ». Il est cependant rappelé que « **l'évaluation de la copie du**

candidat est globale », ce qui permet d'envisager une répartition des points différente en fonction de la prestation du candidat.

La note peut prendre en compte des **éléments de valorisation**. Par « valorisation », on entend la reconnaissance de contenus et de qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat au baccalauréat. En conséquence, ces éléments ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. **Leur prise en compte permet de compenser des faiblesses éventuelles**. Elle entraîne l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie.

Sujet d'essai 1 - Indications sur les attentes

Première partie

Composition de géographie

Le candidat traite un sujet parmi deux proposés à son choix dans la même discipline.

En histoire comme en géographie, il doit montrer qu'il sait analyser le sujet et qu'il maîtrise les connaissances nécessaires. Pour traiter le sujet choisi, il produit une réponse organisée et pertinente, comportant une introduction, plusieurs paragraphes et une conclusion.

Il peut y intégrer une (ou des) production(s) graphique(s).

BO n°43 du 21 novembre 2013 (extrait)

Sujet 1 – La mondialisation : acteurs, flux, débats.

Situation du sujet dans le programme

Le sujet s'inscrit dans le cadre de la question du thème 2 du programme de géographie de terminale S « *La mondialisation, fonctionnement et territoires* ». La fiche « ressources pour la classe », en ligne sur le site Eduscol, préconise de consacrer 2 heures à l'item de mise en œuvre « *Acteurs, flux, débats* ». Les candidats peuvent aussi s'appuyer sur les connaissances acquises lors de l'étude d' « *un produit mondialisé* » à laquelle les professeurs consacrent également 2 heures.

Capacités attendues

- Parmi les capacités et méthodes du programme (BO n°8 du 21 février 2013), on attend en particulier la maîtrise des capacités suivantes :
 - *mettre en relation des faits de localisations spatiales différentes ;*
 - *décrire une situation géographique ;*
 - *confronter des situations géographiques ;*
 - *rédiger un texte construit et argumenté en utilisant le vocabulaire géographique spécifique.*
- Dans une **courte introduction**, dont la **forme est laissée à la liberté du candidat**, le candidat présente le sujet et le fil conducteur de son devoir.
Il organise librement les différents paragraphes qu'il développe. Tous les questionnements sont acceptables dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'esprit du libellé ; on évalue la cohérence interne et la pertinence du devoir par rapport au sujet.
Dans une **brève conclusion**, le candidat fait le bilan de sa réflexion.

Contenus possibles

Compte tenu du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve (une heure et demie à une heure trois quarts), les principaux points suivants pourraient être envisagés, sans attendre l'exhaustivité :

- une définition de la mondialisation ;
- une présentation des principaux acteurs de la mondialisation et de leur rôle respectif dans l'organisation des flux et le contrôle des réseaux : acteurs privés (firmes transnationales,

entreprises sous-traitantes...), acteurs publics (groupements supranationaux, États...), représentants de la société civile (syndicats, associations de consommateurs, ONG...);

- une description de l'organisation des principaux flux et réseaux de communication et d'échanges ;

- une mobilisation du produit mondialisé abordé en classe lors de l'étude de cas ;

- une présentation des principaux enjeux des débats liés à l'essor de la mondialisation : remise en cause de la mondialisation par certains acteurs (antimondialisme, altermondialisme), question d'une gouvernance mondiale, aspiration à davantage de contrôle démocratique, dénonciation des inégalités et des coûts environnementaux, promotion de modèles alternatifs...

Pistes de valorisation

On valorise, notamment, les copies de candidats faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement ; par exemple, sur ce sujet la capacité à :

- appuyer son discours sur des exemples à différentes échelles pris dans le thème 3 du programme : ainsi, pour illustrer son propos sur la répartition des grands flux mondiaux, le candidat peut prendre des exemples sur les continents américain, africain ou asiatique pour montrer le positionnement inégal des territoires par rapport aux grands flux mondiaux d'échanges de marchandises ;

- illustrer sa composition par la réalisation de productions graphiques (par exemple : schéma simple d'organisation spatiale ou schéma fléché représentant la mondialisation d'un produit ou les grands pôles organisant les flux de marchandises dans le monde).

Sujet 2 – États-Unis–Brésil : les dynamiques territoriales.

Situation du sujet dans le programme

Le sujet s'inscrit dans le cadre de la première question du thème 3 du programme de géographie de terminale S « *L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud* ». La fiche « ressources pour la classe », en ligne sur le site Eduscol, préconise de lui consacrer au total de 7 à 8 heures. Cette composition correspond à 2 ou 3 heures de cours.

Capacités attendues

- Parmi les capacités et méthodes du programme (BO n°8 du 21 février 2013), on attend en particulier la maîtrise des capacités suivantes :

- *mettre en relation des faits de localisations spatiales différentes ;*
- *décrire une situation géographique ;*
- *confronter des situations géographiques ;*
- *rédiger un texte construit et argumenté en utilisant le vocabulaire géographique spécifique.*

- Dans une **courte introduction**, dont la forme est laissée à la liberté du candidat, le candidat présente le sujet et le fil conducteur de son devoir.

Il organise librement les différents paragraphes qu'il développe. Tous les questionnements sont acceptables dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'esprit du libellé ; on évalue la cohérence interne et la pertinence du devoir par rapport au sujet.

Dans une **brève conclusion**, le candidat fait le bilan de sa réflexion.

Contenus possibles

Compte tenu du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve (une heure et demie à une heure trois quarts), les principaux points suivants pourraient être envisagés, sans attendre l'exhaustivité :

- deux territoires immenses dont le niveau de maîtrise est très différent ;
- les grands traits de l'organisation spatiale des deux pays marquée par de forts déséquilibres régionaux : les grands ensembles régionaux des États-Unis (le Nord-Est, le « croissant périphérique », l'intérieur et l'Alaska) et du Brésil (le Sud-Est et le Sud, le Nord-Est, les régions pionnières de l'intérieur) ;
- les dynamiques spatiales favorisant les espaces les mieux intégrés à la mondialisation (les façades maritimes, les métropoles, certaines interfaces continentales) et les espaces en cours d'intégration par la mise en exploitation de leurs ressources (Amazonie et Alaska).

Pistes de valorisation

On valorise notamment les copies de candidats faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement ; par exemple, en :

- menant une approche comparative des dynamiques territoriales des deux États ;
- réalisant des productions graphiques : schémas simples d'organisation spatiale ou schémas fléchés, pouvant même remplacer des développements s'ils sont logiquement intégrés au raisonnement et convenablement légendés ;
- évoquant des points spécifiques ; par exemple, la question du développement durable dans des pays au modèle de développement extensif, le rôle des processus d'intégration régionale dans les dynamiques spatiales, ou des dynamiques à des échelles plus grandes (au sein des métropoles notamment).

Deuxième partie

Analyse d'un document en histoire

Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'analyse de document en histoire. Il doit faire la preuve de sa capacité à comprendre le contenu du ou des document(s), à en dégager les apports et les limites pour la compréhension de la situation historique abordée. Lorsque deux documents sont proposés, on attend du candidat qu'il les mette en relation en montrant l'intérêt de cette confrontation.

BO n°43 du 21 novembre 2013 (extrait)

Les États-Unis et le monde en 1990.

Consigne :

Après avoir rappelé le contexte dans lequel George Bush prononce son discours, expliquez sur quels principes doit se fonder, selon lui, le nouvel ordre du monde.

Mettez en évidence les limites de ce discours en montrant que ce nouvel ordre mondial est mis au service des intérêts politiques et économiques des États-Unis.

Situation du sujet dans le programme

Le sujet s'inscrit dans le cadre du premier item de mise en œuvre de la première question du thème 2 du programme d'histoire de terminale S « Les États-Unis et le monde depuis 1945 ». La fiche « ressources pour la classe », en ligne sur le site Eduscol, préconise de lui consacrer 4 à 5 heures.

Capacités attendues

- Parmi les capacités et méthodes du programme (BO n°8 du 21 février 2013), on attend en particulier la maîtrise des capacités suivantes :
 - - *identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production) ;*
 - - *prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ;*
 - - *cerner le sens général d'un document et le mettre en relation avec la situation historique étudiée.*
- **La forme de la réponse n'est pas imposée** : on évalue la pertinence de la réponse du candidat par rapport aux termes de la consigne.

Éléments de réponse possibles

Compte tenu du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve (une heure à une heure et quart), les principaux éléments suivants pourraient être dégagés des documents pour répondre à la première partie de la consigne (« Après avoir rappelé le contexte dans lequel George Bush prononce son discours, expliquez sur quels principes doit se fonder, selon lui, le nouvel ordre du monde ») :

- le rappel des causes de la guerre du Golfe, de l'intervention d'une coalition internationale sous commandement des États-Unis et la description du nouveau contexte international marqué par la fin de la guerre froide ;
- un nouvel ordre mondial fondé sur la défense des grandes valeurs universelles (liberté, justice, paix) et sur le respect d'un droit international qui repose sur la souveraineté et l'égalité des États ;
- la promotion du multilatéralisme par le rôle accordé à l'ONU et à la coopération entre les États.

Les points suivants des documents pourraient être envisagés pour répondre à la deuxième partie de la consigne (*« Mettez en évidence les limites de ce discours en montrant que ce nouvel ordre mondial est mis au service des intérêts politiques et économiques des États-Unis »*) :

- la volonté des États-Unis d'assurer leur hégémonie en assumant le rôle de leader de ce nouvel ordre mondial ; la fin de la guerre froide est l'occasion de renforcer leur domination grâce, en particulier, à leur puissance militaire ;

- une intervention au service des intérêts économiques des États-Unis, garantissant leur approvisionnement en pétrole et la stabilité du marché pétrolier.

Pistes de valorisation

On valorise les copies des candidats faisant preuve de qualités particulières de raisonnement ou d'expression ou menant une analyse particulièrement fine du document ; par exemple, en :

- remobilisant des connaissances acquises lors de l'étude du Proche et du Moyen-Orient pour éclairer de manière précise le contexte du texte ;

- montrant en quoi ce discours s'inscrit dans les grandes orientations de la politique étrangère des États-Unis depuis 1945 (règlement des grands problèmes mondiaux, défense des intérêts nationaux).

Sujet d'essai 2 - Indications sur les attentes

Première partie

Composition d'histoire

Le candidat traite un sujet parmi deux proposés à son choix dans la même discipline.

En histoire comme en géographie, il doit montrer qu'il sait analyser le sujet et qu'il maîtrise les connaissances nécessaires. Pour traiter le sujet choisi, il produit une réponse organisée et pertinente, comportant une introduction, plusieurs paragraphes et une conclusion.

Il peut y intégrer une (ou des) production(s) graphique(s).

BO n°43 du 21 novembre 2013 (extrait)

Sujet 1 – Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Situation du sujet dans le programme

Le libellé du sujet reprend celui de l'item de mise en œuvre de la deuxième question du thème 2 du programme d'histoire de terminale S. « *Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale* ». La fiche « ressources pour la classe », en ligne sur le site Eduscol, préconise de lui consacrer 5 à 6 heures.

Capacités attendues

- Parmi les capacités et méthodes du programme (BO n°8 du 21 février 2013), on attendra en particulier la maîtrise des capacités suivantes :
 - - *mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques) ;*
 - - *décrire une situation historique ;*
 - - *rédiger un texte construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique spécifique.*

- Dans une **courte introduction**, dont la forme est laissée à la liberté du candidat, le candidat présente le sujet et le fil conducteur de son devoir.

Il organise librement les différents paragraphes qu'il développe. Tous les questionnements sont acceptables dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'esprit du libellé ; on évalue la cohérence interne et la pertinence du devoir par rapport au sujet.

Dans une **brève conclusion**, le candidat fait le bilan de sa réflexion.

Contenus possibles

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve (une heure et demie à une heure trois quarts), les principaux points suivants pourraient être envisagés, sans attendre l'exhaustivité :

- définir le cadre spatial du sujet ;
- présenter les grandes causes de conflits au Proche et au Moyen-Orient : diversité des peuples et des religions, contrôle de l'eau, contrôle de l'or noir, position de carrefour pour le commerce mondial, difficulté à adopter des régimes démocratiques ;
- évoquer les grands tournants chronologiques qui marquent l'histoire du Proche et du Moyen-Orient (création de l'État d'Israël, alignement et affrontements à l'époque de la guerre froide, évolution des rapports de force depuis la première guerre du Golfe), et quelques exemples de conflits.

Pistes de valorisation

On valorise notamment les copies des candidats faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement ; par exemple, la capacité à :

- adopter une approche multiscalaire ;
- approfondir un exemple de conflit et montrer, à partir de cet exemple, la multiplicité des enjeux ;
- illustrer la composition avec une ou des productions graphiques (par exemple. : schéma sur les passages stratégiques des routes du pétrole ou sur les enjeux liés à la maîtrise de l'eau).

Sujet 2 – Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration et opinion publique.

Situation du sujet dans le programme

Le libellé du sujet reprend celui de l'item de mise en œuvre de la première question du thème 3 du programme d'histoire de Terminale S « Les échelles de gouvernement dans le monde - L'échelle de l'État-nation ». La fiche « ressources pour la classe », en ligne sur le site Eduscol, préconise de lui consacrer 4 à 5 heures.

Capacités attendues

- Parmi les capacités et méthodes du programme (BO n°8 du 21 février 2013), on attend en particulier la maîtrise des capacités suivantes :
 - - *nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques ;*
 - - *décrire une situation historique ;*
 - - *rédigier un texte construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique spécifique.*

- Dans une **courte introduction**, dont la **forme est laissée à la liberté du candidat**, le candidat présente le sujet et le fil conducteur de son devoir.

Il organise librement les différents paragraphes qu'il développe. Tous les questionnements sont acceptables dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'esprit du libellé ; on évalue la cohérence interne et la pertinence du devoir par rapport au sujet.

Dans **une brève conclusion**, le candidat fait le bilan de sa réflexion.

Contenus possibles

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve (une heure et demie à une heure trois quarts), les principaux points suivants pourraient être envisagés, sans attendre l'exhaustivité :

- l'approfondissement et l'extension du rôle de l'État durant l'après-guerre dans le cadre d'un modèle centralisateur (mise en place de l'État-providence et politiques keynésiennes) ;

- les mutations qui ont affecté le mode de gouvernement de la France des années 1970 : contestation de l'autorité de l'État et des institutions, affirmation de l'opinion publique et des médias, critique de la centralisation, remise en cause des politiques économiques keynésiennes par le libéralisme, contraintes croissantes liées à la mondialisation, renforcement du pouvoir des institutions européennes... ;

- les grandes évolutions de l'État pour faire évoluer la manière de gouverner : réformes institutionnelles, lois de décentralisation, lois sociétales, développement des politiques culturelles.

Le sujet porte sur la conception de l'État et de son rôle, les procédures et le champ d'exercice de son autorité, le rapport entre société et État, ce qui exclut les analyses purement constitutionnelles ou centrées sur la vie politique ;

Pistes de valorisation

On valorise notamment les copies des candidats faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement ; par exemple, la capacité à :

- mener une réflexion à plusieurs échelles pour mettre en évidence l'imbrication d'enjeux locaux, nationaux et européens ;
- évoquer des points spécifiques ; par exemple, la mise en perspective de la situation française dans un contexte européen et mondial, une interrogation sur l'efficacité des réformes de l'État (la place de l'État reste importante ce qui n'empêche pas l'impression d'une crise du gouvernement dans le contexte général de la mondialisation), l'évolution des formes de participation citoyenne.

Deuxième partie

Réalisation d'un croquis de géographie

En géographie deux types d'exercices peuvent être proposés : soit l'analyse d'un ou de deux document(s) (...) soit la réalisation d'un croquis d'organisation spatiale d'un territoire, en réponse à un sujet (dans ce cas, un fond de carte est fourni au candidat).

BO n°43 du 21 novembre 2013 (extrait)

Sujet – Le continent africain : contrastes de développement et inégale intégration dans la mondialisation.

Situation du sujet dans le programme

Le croquis à réaliser s'inscrit dans le cadre de la deuxième question du thème 3 du programme de géographie de terminale S « L'Afrique : les défis du développement ». La fiche « ressources pour la classe », en ligne sur le site Eduscol, préconise de consacrer au total 5 heures. Ce croquis correspond à un item qui aura été traité en 2 à 3 heures de cours.

Capacités attendues

- **L'évaluation du croquis porte principalement sur les critères suivants** (note de cadrage sur les productions graphiques dans les sujets de géographie des baccalauréats publiée sur le site Eduscol) :
 - - pertinence des informations portées sur le croquis par rapport au sujet posé : sélection, hiérarchisation des informations, validité des localisations et de la nomenclature ;
 - - organisation de la légende, pertinence du choix des figurés ;
 - - qualité de la réalisation, lisibilité du croquis.
- **L'organisation de la légende n'est pas imposée** : on évalue sa cohérence et sa pertinence par rapport au sujet.

Contenus possibles

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve (une heure à une heure et quart), les principaux points suivants pourraient être envisagés, sans attendre l'exhaustivité :

- des contrastes de développement selon un indicateur (par exemple : IDH) ; ou une typologie des États ou des sous-ensembles régionaux (par exemple : PMA, pays émergents...) ;
- des éléments pouvant expliquer les contrastes de développement : affirmation de métropoles, présence d'importantes ressources naturelles valorisées, existence de conflits armés... ;
- des indicateurs ou des signes soulignant l'intégration plus ou moins forte dans la mondialisation : pôles économiques structurants (métropoles dynamiques, ouvertures portuaires, hubs aéroportuaires), présence de FTN, investissements étrangers (IDE), flux licites ou illicites...

Pistes de valorisation

On valorise notamment les croquis :

- d'une grande lisibilité en raison de la qualité de leur réalisation ;
- apportant des nuances dans les informations représentées (par exemple, en opérant une distinction entre les pays d'Afrique du Nord connaissant des formes de développement déjà anciennes et les formes actuelles de puissance de l'Afrique du Sud ou du Nigeria) ;
- dont l'organisation de la légende montre un raisonnement particulièrement pertinent (par exemple, un des sous-titres peut souligner la faiblesse globale du développement africain par rapport au reste du monde).

Sujet d'essai 2 bis - Indications sur les attentes

Première partie

Composition d'histoire

Voir les indications concernant le sujet d'essai 2.

Deuxième partie

Analyse de deux documents en géographie

Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'analyse de document en géographie. Il doit faire la preuve de sa capacité à comprendre le contenu du ou des document(s) ainsi que les enjeux spatiaux qu'il(s) exprime(nt), à en dégager les apports et les limites pour la compréhension de la situation géographique abordée. Lorsque deux documents sont proposés, on attend du candidat qu'il les mette en relation en montrant l'intérêt de cette confrontation.

BO n°43 du 21 novembre 2013(extrait)

Le Japon et la Chine : deux États concurrents en Asie de l'Est.

Consigne :

À partir de l'analyse des deux documents, montrez que le Japon et la Chine sont deux États concurrents sur le plan géopolitique en Asie de l'Est.

En confrontant les deux documents, expliquez la complexité des relations économiques entre ces deux États.

Situation du sujet dans le programme

Le sujet porte sur le deuxième item de mise en œuvre de la troisième question du thème 3 du programme de géographie de terminale S « *Japon-Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales* ». La fiche « ressources pour la classe », en ligne sur le site Eduscol, préconise de consacrer 2 à 3 heures.

Capacités attendues

- Parmi les capacités et méthodes du programme (BO n°8 du 21 février 2013), on attend en particulier la maîtrise des capacités suivantes :
 - - *confronter des situations géographiques ;*
 - - *prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire ;*
 - - *cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation géographique concernée.*
- **La forme de la réponse n'est pas imposée** : on évalue la pertinence de la réponse du candidat par rapport aux termes de la consigne.

Éléments de réponse possibles

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve (une heure à une heure et quart), les principaux points suivants pourraient être dégagés des documents pour répondre à la première partie de la consigne (« À partir de l'analyse des deux documents, montrez que le Japon et la Chine sont deux États concurrents sur le plan géopolitique en Asie de l'Est ») :

- des tensions géopolitiques en raison de revendications territoriales en Mer de Chine, notamment sur les îles Senkaku (Diaoyu pour les Chinois) selon le document 1 ;
- des manifestations d'hostilité dans les deux pays dues au nationalisme et à la rivalité des deux États d'après le document 2 ;

- un espace où la présence de forces militaires chinoises et étatsuniennes (alliées au Japon) est importante, ce qui attise les risques de conflits.

Les points suivants des documents pourraient être envisagés pour répondre à la deuxième partie de la consigne (« *En confrontant les deux documents, expliquez la complexité des relations économiques entre ces deux États* ») :

- l'interdépendance des économies chinoise et japonaise présentées sous la forme de deux géants de même poids sur le document 2 ;

- des économies concurrentes qui cherchent toutes deux à dominer l'Asie de l'Est : la carte évoque une ZEE et des gisements potentiels d'hydrocarbures disputés par les deux puissances.

Pistes de valorisation

On valorise les copies des candidats faisant preuve de qualités particulières de raisonnement ou d'expression ou menant une analyse particulièrement fine des documents ; par exemple, en :

- évoquant les héritages de l'histoire qui expliquent certains désaccords politiques existant entre ces deux pays ou la présence des forces militaires des États-Unis dans la région ;

- portant un regard critique sur les documents qui, de par leur nature, ne peuvent rendre compte de l'ensemble des relations géopolitiques et économiques entre le Japon et la Chine.